

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 04 avril 2023 à 20h30

SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance

Frédéric JULLIEN Jean Daniel REYNIER, Michèle SAMSON VANMOER, Catherine SPITZ et Nicolas WEBER, conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSÉ : Alain BOULET, adjoint au maire

INVITES : néant

Date de convocation : 30 /03/2023

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers :7. **Quorum** :4. **Présents** : 6. **Votants** : 6.

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1-Validation du procès-verbal du conseil municipal du 04/04/2023 à 20h30.

2-Subventions 2023 aux associations.

3-Taux FDL 2023

4- Budget 2023

5-Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h30

1- Validation du procès-verbal du conseil municipal du 04/04/2023 à 20h30 :

Pas de rectification, la maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (6 voix pour)

2-Subventions 2023 aux associations :

Voici la liste du montant des subventions 2023 accordées aux diverses associations :

- La chorale « Les Blés d'Or » : 100,00€
- Le comité des fêtes de Ste Euphémie : 350,00€
- L'association Art'Phémie : 300,00€
- Les Amis du Cinéma de Buis « Le RegArt » : 200,00€
- L'association « Vef Ouvèze » : 50,00€
- Les tilleuls en Baronnie : 50,00€
- Les Sérénades en Baronnie : 50,00€

Pour un montant total de 1100,00€ sur le budget 2023

Mise au vote avec **6** voix **POUR**

(Pas de délibération, l'inscription du montant des subventions sera rédigé dans une annexe du budget)

Adopté à l'unanimité

5-Questions diverses.

- Approbation du rapport d'activité du SDTV pour l'année 2022

Mise au vote avec **6 voix POUR**

Adopté à l'unanimité

Délibération prise et rajoutée à l'ordre du jour à la fin du conseil municipal

- Reversement d'une partie de la dotation voirie à la CCBDP (Communauté des Communes des Baronnies en Drôme Provençale) :

Le maire explique au conseil municipal la possibilité de reverser la dotation départementale à orientation voirie de 2023 à la CCBDP, Après débat, la somme de 10699,00€ sera reversée à la CCBDP pour les travaux voirie de 2023.

Mise au vote avec **6 voix POUR**

Adopté à l'unanimité

Délibération prise et rajoutée à l'ordre du jour à la fin du conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22h00

La maire,

Mme BREDY Muriel

La secrétaire de séance,

Mme BREDY Muriel



A blue ink signature of the Secretary of the Meeting, Mme Bredy Muriel, written in a cursive style.

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 16/05/2023 et consultable en mairie